

ACADEMIE DE DANSE

Véronique BURGOS
Clara NANTAS

Contemporain

Modern' Jazz

Barre à terre

Enfants à partir de 4 ans
Parent/enfant 2/3 ans
Adolescents
et
Adultes

06 78 99 88 18

15 bis Place Bernard - 01000 - Bourg en Bresse

academiededanseburgos.com



[academieburgos](https://www.instagram.com/academieburgos)

[facebook](https://www.facebook.com/academieburgos)

Académie Burgos

Horaires des cours

2025/2026

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

10H - 11H30
contemporain et Jazz
adultes

12H15 - 13H15
Barre à terre
Cours OPEN

17H - 18H15
initiation
7 - 8 ans

18H15 - 19H45
Contempo. Adultes
(sans spectacle)

19H45
Contemporain
adultes

17H30 - 19H
Contemporain
13 - 15 ans

19H
Contemporain
16 - 20 ans

14H15 - 15H30
initiation
8 - 9 ans

15H45 - 16H45
Éveil
4 - 6 ans

17H - 18H30
Jazz / contempo
9 - 12 ans

18H30 - 20H
Jazz II B
13 - 15 ans

20H00
Contemporain
ados/adultes - moyen

17H - 18H30
Contemporain
moyen
11 - 13 ans

18H30 - 20H
Jazz III
15 - 18 ans

20H
Jazz
adultes

Véronique

Clara

10H - 10H45
Parent/Enfant
2 - 3 ans
1 fois sur deux

ATELIER
10H à 12H30
2 fois par mois
voir conditions avec
le professeur

Recherche
chorégraphique
(sur sélection)
14H à 16H
2 fois par mois

engagement et
assiduité
exigés

Cours Eveil, Barre à terre: durée 1H
Cours parents enfants : durée 3/4 d'heure

TARIF

2025 / 2026

Tous forfaits mensuels

Eveil: 1 cours/semaine - cours de 1h: **35 Euros**

Barre à terre: 1 cours/semaine - cours de 1h: **42 Euros**
B à t en open: le cours : **13 Euros**

Modern'jazz et / ou Contemporain

1 cours/semaine . cours de 1H15 : **46 Euros**

1 cours/semaine . cours de 1h30 : **51 Euros**

2 cours/semaine . 1 cours de 1h30 + 1 cours de 1h : **57 Euros**

2 cours/semaine . 2 cours de 1h30 : **61 Euros**

3 cours/semaine . 3 cours de 1h30 : **68 Euros**

2 cours/semaine + *atelier : **70 Euros**

2 cours/semaine + *atelier + Rech. : **72 Euros**

3 cours/semaine + *atelier + Rech. : **75 Euros**

*Atelier de 2h30, deux fois/mois animé par Véronique et Clara

1 cours isolé (cours de 1h30) : **17 Euros**

Parents/enfant (durée : 3/4 d'heure) ts les 15 jours: **21 Euro**

TARIF Familial

2 personnes : -10% - 3 personnes : -15%

adhésion + inscription : 20 Euros

(à régler à l'inscription)

Règlement au trimestre

Le règlement s'effectue par chèque (à l'ordre de: Académie de danse) ou virement au début de chaque trimestre, soit: un chèque pour le trimestre ou trois chèques encaissés en début de chaque mois.

Possibilité également de régler toute l'année dès la rentrée.

Nous proposons une grille de tarifs partagés avec l'académie de danse classique corinne Crépin

Nb: au-delà de 4 cours par semaine le tarif partagé ne s'applique plus.

Le tarif familial ne se cumule pas avec le tarif partagé.

REPRISE DES COURS

LUNDI 1er SEPTEMBRE

cours Eveil: mercredi 17 septembre

cours Parents/enfant: samedi 20 septembre

Tenue demandée: collant sans pied, short, teeshirt.
Enfants: justaucorps, collant sans pied, petite jupette
Cheveux correctement attachés pour tous.

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

L'association l'Envol des corps organise les spectacles en fin d'année au Théâtre de Bourg en Bresse. La participation n'est pas obligatoire. Les élèves qui ne désirent pas danser pour les spectacles doivent **le faire savoir au plus tard en Janvier**. La participation aux spectacles est un **engagement** envers son professeur et vis à vis des élèves de son cours.

Les deux répétitions au théâtre sont **obligatoires**.

CONCOURS

En accord avec les professeurs certains élèves seront présentés aux concours ARDRA, CND et Transmission.

Des conditions sont requises: **minimum 2 cours par semaine, assiduité aux cours et aux répétitions des chorégraphies, participation aux stages proposés par l'école (minimum 1 stage)**

ATELIER et RECHERCHE CHORÉGRAPHIQUE

Les ateliers du samedi nécessitent un réel **engagement** pour des élèves **très motivés** par l'expérience et la recherche chorégraphique. (voir conditions avec les professeurs)

STAGES Au cours de l'année, l'Envol des Corps propose des stages de danse Contemporaine et Jazz
(les dates et infos seront affichées à l'école et publiées sur le site)

academiededanseburgos.com

certificat médical obligatoire à remettre dans le mois qui suit l'inscription

Vous devez fournir un certificat médical mentionnant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique de la danse. Ce certificat est demandé pour l'inscription.

Rappel: Le certificat est valable 1 an

Attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire

établie au nom de l'élève pour l'année en cours